



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-neuvième session

189 EX/INF.5
PARIS, le 23 février 2012
Anglais et français seulement

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

INSTITUTS ET CENTRES DE CATÉGORIE 2

FICHES DE SYNTHÈSE SUR LES INSTITUTS ET CENTRES EXISTANTS

Résumé

Le présent document contient une courte synthèse des résultats du recensement de tous les instituts et centres de catégorie 2 approuvés par la Conférence générale jusqu'à ce jour, recensement entrepris conformément à la stratégie globale intégrée (35 C/22) approuvée par la Conférence générale dans la résolution 35 C/103. Il met à jour les informations figurant dans les documents 180 EX/INF.11 et 177 EX/INF.17. Les informations ont été communiquées par les points focaux sectoriels agissant en liaison avec le directeur et le personnel de chaque entité. On peut trouver des renseignements spécifiques concernant la spécialisation thématique et la couverture géographique de chaque institut et centre, des informations sur leur contribution à l'obtention des résultats escomptés du programme de l'UNESCO par rapport aux axes d'action, sur les dépenses engagées du fait de l'interaction avec des centres et instituts de catégorie 2, et sur les meilleures pratiques pour la promotion de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire dans les fiches de synthèse qui sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=47720&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

Une liste complète de tous les instituts et centres de catégorie 2 approuvés, ainsi que leur répartition par secteur « parent » et situation géographique figure à l'annexe du présent document.

1. Conformément à la stratégie globale intégrée pour les instituts et centres de catégorie 2 (35 C/22) adoptée par la Conférence générale dans la résolution 35 C/103, la Directrice générale a entrepris un recensement de tous les instituts et centres de catégorie 2 qui ont été approuvés par la Conférence générale de l'UNESCO jusqu'à ce jour. Une fiche de synthèse a été envoyée à tous les points focaux sectoriels afin qu'ils fournissent des informations, en liaison avec le directeur et le personnel de chaque entité, sur la spécialisation thématique et la couverture géographique de chaque institut et centre, sur leur contribution à l'obtention des résultats escomptés du programme de l'UNESCO par rapport aux axes d'action, sur les dépenses engagées du fait de l'interaction avec des centres et instituts de catégorie 2, et sur les meilleures pratiques pour la promotion de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire. Toutes les fiches de synthèse sont disponibles en

ligne sur le site http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=47720&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

2. Il ressort du recensement qu'un total de 81¹ instituts et centres de catégorie 2 ont été approuvés par la Conférence générale de l'UNESCO jusqu'à ce jour. Ils ne sont pas tous pleinement opérationnels. Même si l'on admet que certains instituts et centres ont seulement été approuvés au cours de la dernière session de la Conférence générale et n'ont pas eu suffisamment de temps pour ce faire, d'autres existent depuis un certain temps et ne le sont toujours pas pleinement opérationnels. Un examen plus approfondi est nécessaire afin de déterminer pourquoi et de fournir davantage de conseils aux points focaux sectoriels sur le type de mesures nécessaires pour s'occuper des instituts/centres peu ou pas performants, ce problème risquant de nuire à la réputation de l'Organisation.

3. Il est également ressorti du recensement que certains instituts et centres devaient être mis en conformité avec la nouvelle stratégie globale intégrée (35 C/22), notamment ceux qui ont été approuvés avant l'adoption de la nouvelle stratégie et du nouvel accord type. En outre, il est apparu que les coûts administratifs et financiers associés à la réalisation d'études de faisabilité des instituts et centres, à la participation aux conseils d'administration, et à la liaison et à la collaboration avec un nombre croissant d'instituts et de centres devaient également être examinés à la lumière de la situation financière actuelle de l'Organisation. Il a également été constaté à l'issue du recensement qu'une meilleure opérationnalisation de la stratégie globale intégrée pour les instituts et centres de catégorie 2 était nécessaire afin d'optimiser pleinement la contribution de ces derniers aux activités de l'UNESCO.

4. Afin de mieux évaluer ces risques et ces opportunités, et comme l'envisage la stratégie globale intégrée, un Comité d'examen dirigé par BSP sera créé avec tous les ADG des secteurs, pour examiner et évaluer la contribution et l'impact de chaque institut et centre de catégorie 2 à la réalisation des objectifs stratégiques de programme de l'UNESCO et pour faire à la Directrice générale des recommandations sur la façon de rendre la stratégie globale intégrée plus opérationnelle. Le Comité d'examen déterminera également comment et dans quelles conditions une stratégie de sortie devrait être appliquée afin de maintenir ou non l'association avec un institut ou centre de catégorie 2. Des informations sur les résultats de cet examen seront mises à disposition des organes directeurs de l'UNESCO en temps opportun.

5. Au cours de l'année 2011, IOS a réalisé un examen du cadre de gestion des instituts et centres de catégorie 2. Les principales conclusions du rapport figurent dans le document 189 EX/16 et le rapport complet est disponible à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002149/214958e.pdf>.

6. Chaque secteur de programme est chargé d'élaborer une stratégie sectorielle de programme sur la façon dont il collabore avec des instituts et centres de catégorie 2 sur des thèmes spécifiques. La répartition par secteur est la suivante :

¹ Bien que la Conférence générale ait approuvé à sa 34^e session l'Institut international pour un partenariat en faveur du développement environnemental (IPED), l'UNESCO et le Gouvernement italien ont décidé de ne pas signer l'accord relatif à la création de cet institut de catégorie 2. Deux instituts/centres de catégorie 2, qui ont été approuvés par la Conférence générale mais qui ont été écartés par la suite, n'ont pas été inclus dans cette liste. Il s'agit du Centre latino-américain de physique (CLAF) au Brésil et du Centre de l'eau pour les régions tropicales humides d'Amérique latine et des Caraïbes (CATHALAC) au Panama.

Secteur de programme/Services internes	Nombre d'instituts/centres approuvés
GP I : Éducation	7
GP II : Sciences exactes et naturelles	39
GP III : Sciences sociales et humaines	5
GP IV : Culture	24
GP V : Communication et information	4
Division pour l'égalité des genres/ODG	1
BSP	1
Total	81

7. La répartition géographique des centres/instituts est la suivante :

Localisation de l'institut/centre de catégorie 2, par région	
Asie et Pacifique	27
Afrique	10
États arabes	10
Europe et Amérique du Nord	23
Amérique latine et Caraïbes	11

ANNEXE

Liste complète des instituts et centres de catégorie 2 approuvés

(Les fiches de synthèse de tous les instituts et centres de catégorie 2 sont disponibles à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=47720&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

1. Centre international de formation et de recherche pour l'enseignement rural (INRULED), Beijing, Chine
2. Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), Séoul, République de Corée
3. Centre pour le conseil, l'orientation et l'épanouissement des jeunes en Afrique (GCY), Lilongwe, Malawi
4. Centre régional pour la planification de l'éducation sous l'égide de l'UNESCO (RCEP), Sharjah, Émirats Arabes Unis
5. Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA), Ouagadougou, Burkina Faso
6. Centre d'Asie du Sud-Est pour l'apprentissage tout au long de la vie au service du développement durable (SEA-CLLSD), Manille, Philippines
7. Centre régional pour l'éducation et la protection de la petite enfance dans les États arabes (RCECCE), Damas, République arabe syrienne
8. Centre international pour le développement énergétique durable, Moscou, Fédération de Russie
9. Centre régional pour l'enseignement et la formation en biotechnologie, Faridabad, Inde
10. Centre international d'enseignement et de formation en protéomique, génomique fonctionnelle et bio-informatique (BIOmics), Rehovot, Israël
11. Centre international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA), Nice, France
12. Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines (IGRAC), Delft, Pays-Bas
13. Centre régional pour la gestion des aquifères partagés (RCSARM), Tripoli, Libye
14. Centre international de formation et de recherche sur l'érosion et la sédimentation (IRTCES), Beijing, Chine
15. Centre international de recherche et de formation sur le drainage urbain (IRTCUD), Belgrade, Serbie
16. Centre régional sur la gestion des eaux urbaines (RCUWM), Téhéran, République islamique d'Iran
17. Centre international sur les qanats et les structures hydrauliques historiques (ICQHS), Yazd, République islamique d'Iran

18. Centre régional sur la gestion des eaux urbaines pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Cali, Colombie
19. Centre de l'eau pour les zones arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes (CAZALAC), La Serna, Chili
20. Centre international d'hydro-informatique pour la gestion intégrée des ressources en eau, Parc technologique d'Itaipu Binacional, Brésil et Paraguay
21. Centre international pour la gestion intégrée des ressources en eau (ICIWaRM), Alexandria, Virginie, États-Unis d'Amérique
22. Centre pour la gestion durable des ressources en eau dans les États insulaires des Caraïbes, Saint-Domingue, République dominicaine
23. Centre international HidroEx pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée dans le domaine de l'eau, Minas Gerais, Brésil
24. Regional Humid Tropics Hydrology and Water Resources Centre for South-East Asia and the Pacific, Kuala Lumpur, Malaisie
25. Centre régional de formation et d'étude des problèmes de l'eau en zones arides et semi-arides, RCTWS, ville du Six octobre, Égypte
26. Centre régional européen d'écohydrologie (ERCE), Lodz, Pologne
27. Centre international PHI-HELP sur la législation, les politiques et les sciences relatives à l'eau, Université de Dundee, Dundee, Écosse, Royaume-Uni
28. Centre international sur l'eau pour la sécurité alimentaire, Université Charles Sturt, Wagga, Australie
29. Centre régional de recherche sur la gestion de l'eau dans les zones arides, Pakistan
30. Centre international d'écohydrologie côtière (CIEC), Faro, Portugal
31. Centre d'écohydrologie pour l'Asie et le Pacifique (APCE), Cibinong, Indonésie
32. Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM), Tsukuba, Japon
33. Centre international sur les ressources en eau et le changement planétaire, Allemagne
34. Centre international sur les technologies spatiales au service du patrimoine culturel et naturel, Beijing, Chine
35. Centre international de recherche sur le karst, IRCK, Guilin, Chine
36. Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (ISTIC), Kuala Lumpur, Malaisie
37. Centre régional pour le développement des parcs scientifiques et des pépinières technologiques, Ispahan, République islamique d'Iran
38. Centre international de recherche et de formation sur la stratégie de la science et de la technologie, Beijing, Chine

39. Centre international de perfectionnement des scientifiques des pays lusophones en sciences fondamentales, Lisbonne, Portugal
40. Centre régional de glaciologie pour l'Asie centrale, Almaty, Kazakhstan
41. Centre régional pour la gestion intégrée des bassins fluviaux (RC-IRBM), Kaduna, Nigéria
42. Centre régional d'éducation, de formation et de recherche sur les ressources en eaux souterraines pour l'Afrique de l'Est, Nairobi, Kenya
43. Centre international de biotechnologie, Nsukka, Nigéria
44. Centre régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Marrakech, Maroc
45. Centre international de formation et de recherche avancées en physique, Bucarest, Roumanie
46. Centre régional sur le développement des capacités et la recherche en matière de récupération de l'eau, Soudan
47. Centre international des sciences de l'homme (CISH), Byblos, Liban
48. Centre international d'Artek pour l'enfance (Artek), Ukraine
49. Observatoire pour les femmes, le sport et l'éducation physique, Athènes, Grèce
50. Centre international pour la promotion des droits de l'homme, Buenos Aires, Argentine
51. Institut d'Afrique de l'Ouest pour la recherche internationale sur l'intégration régionale et les transformations sociales, Praia, Cap-Vert
52. Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs, Kinshasa, République démocratique du Congo
53. Centre régional pour la promotion du livre en Amérique latine et dans les Caraïbes (CERLALC), Bogota, Colombie
54. Centre régional pour les arts vivants en Afrique, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso
55. Institut international d'études sur l'Asie centrale (IIEAC), Samarkande, Ouzbékistan
56. Institut international d'études des civilisations nomades (IISNC), Oulan-Bator, Mongolie
57. Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale, Abeokuta, État d'Ogun, Nigéria
58. Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF), Oslo, Norvège
59. Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique, Chine
60. Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), Bahreïn
61. Institut régional du patrimoine mondial, Zacatecas, Mexique

62. Fonds africain du patrimoine mondial (AWHF), Afrique du Sud
63. Centre régional de formation à la gestion du patrimoine, Rio de Janeiro, Brésil
64. Centre international de formation sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique, Chine
65. Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique, République de Corée
66. Centre international de recherche sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique, Japon
67. Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Amérique latine (CRESPIAL), Cuzco, Pérou
68. Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Europe du Sud-Est, Sofia, Bulgarie
69. Centre régional de recherche pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Asie de l'Ouest et en Asie centrale, Téhéran, République islamique d'Iran
70. Centre muséologique régional de Moscou, Moscou, Fédération de Russie
71. Centre régional d'archéologie sous-marine, Zadar, Croatie (ICUA)
72. Centre international Vigdís pour le multilinguisme et la compréhension interculturelle, Reykjavik, Islande
73. Musée international des femmes artistes (IMWA), Amman, Jordanie
74. Centre international de recherche sur l'économie de la culture et l'étude du patrimoine mondial, Turin, Italie
75. Centre régional pour l'art contemporain, Doha, Qatar
76. Centre international sur l'art rupestre et la Convention du patrimoine mondial, Espagne
77. Centre international d'enregistrement des publications en série (CIEPS), Paris, France
78. Centre régional pour les technologies de l'information et de la communication, Manama, Bahreïn
79. Centre régional d'études pour le développement de la société de l'information, Sao Paulo, Brésil
80. Centre régional pour les systèmes de bibliothèques et d'information et les systèmes d'information sur les recherches en cours (IZUM), Maribor, Slovénie
81. Institut international pour la paix à l'Université Rutgers, Université d'État du New Jersey, États-Unis d'Amérique